



Mission « Prévention de l'illettrisme »

Dispositif P.A.P.I.E.S.

Compte rendu de la réunion de rentrée

Judi 11 octobre 2012 de 9 h à 17 h

Lycée Ile de Flandre à Armentières

Présents

Jean-Christophe Planche, IEN EG Lettres Histoire, chargé de mission « Prévention de l'Illettrisme »

Marlène Guillou, IA-IPR honoraire, chargée de mission « Prévention de l'Illettrisme »

Arielle Noyère, formatrice lettres

Laurence Tordoir, professeure chargée de mission « Prévention de l'Illettrisme »

Tuteurs présents :

Josette Baudot, Aline Boiselle, Régis Bougnas, Béatrice Caron, Henri Damette, Joëlle Delahaye, Michel Dellys, Jean Denis, Jean-Claude Dubois, Marie-Andrée Duvet, Georges Lohez, Alphonse Magnolia, Stanislawa Maj, Micheline Mamontoff, Francis Pruvost, Bernard Rouffignat, Gilbert Vélou.

Tuteurs excusés :

Jean-Claude Baziuk, Anne Gomez, Marie-Dominique Liagre, Jeanine Sauvet.

Point 1. Tour de table et présentation de Jean-Christophe Planche qui prend la succession de Ludovic Fort dans le pilotage de la mission.

Marlène Guillou présente Jean-Christophe Planche qui va prendre en charge le dispositif PAPIES de la mission académique « Prévention de l'illettrisme » à partir de cette année.

Les tuteurs se présentent ensuite en donnant quelques éléments de leur vécu au sein du dispositif, ce qui met à jour plusieurs points :

- quelques tuteurs offrent leur aide aux jeunes depuis 2002 ;
- d'autres suivent des élèves plusieurs années de suite (jusque 4 ans pour l'un d'eux), ce qui les a sans doute aidés à obtenir le CAP puis le Bac Pro mais le problème est parfois de leur trouver un stage ;
- les tuteurs interviennent parfois à deux dans un même établissement, ce qui permet de prendre un plus grand nombre d'élèves ;
- un tuteur est intervenu dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, ce qui a facilité la prise en charge ;
- un tuteur est intervenu auprès d'un élève en grande difficulté de 4 à 6 h par semaine ;
- quelques tuteurs ont pris en charge des élèves « français langue seconde » et les progrès se sont peu à peu manifestés ; l'un d'eux sera pris en charge par le CASNAV cette année.

Marlène Guillou fait alors remarquer que l'essentiel est de rendre l'élève heureux de travailler afin qu'il garde un souvenir agréable de l'école, ce qui facilitera son travail personnel par la suite mais lui permettra aussi de reprendre confiance dans le pouvoir de l'écrit et de transmettre le goût de l'instruction à ses enfants. En effet la relation au travail est primordiale et les tuteurs ont aussi pour

mission de convaincre les élèves qu'ils peuvent toujours développer par le travail des ressources qu'ils ont en eux (voir les dernières découvertes des pédopsychiatres). Les élèves doivent comprendre qu'ils sont faibles par choix et non par incompétence.

Il faut aussi veiller à ne jamais féliciter un élève en difficulté en public car cela risque de le dévaloriser devant les autres, il pourrait perdre son statut de « cancre ». Il faut plutôt avoir avec lui une relation en tête à tête pour le valoriser et le soutenir dans ses efforts.

En annexe 1 : le compte rendu de l'évaluation des élèves sur l'année 2011/2012.

Point 2 : organisation de la rentrée

Laurence Tordoir annonce l'entrée dans le dispositif de sept nouveaux tuteurs ; trois d'entre eux sont présents à la réunion ce jour. Une rencontre sera organisée plus tard avec les autres tuteurs en présence des responsables du dispositif pour la transmission des informations et des documents de ce jour.

Parmi ces nouveaux tuteurs, quatre ont déjà pris contact avec un établissement pour mettre en place une aide.

D'autre part, à la suite de l'envoi de la lettre d'accueil des tuteurs bénévoles, dix-sept établissements ont demandé l'intervention d'un tuteur. Malheureusement, six demandes ne pourront pas être satisfaites car il n'y a pas de tuteurs domiciliés à proximité de ces établissements.

Point 3 : la conférence de Jean-Christophe Planche, présentation de l'accompagnement personnalisé des élèves en lycée professionnel et implications possibles pour les tuteurs.

Les tuteurs sont des pionniers de l'accompagnement personnalisé (AP). La réforme vient d'entrer en vigueur en lycée général, un AP de deux heures hebdomadaires est désormais obligatoire pour tous les élèves de la maternelle à la terminale. Les tuteurs apportent une possibilité supplémentaire dans le cadre d'un d'accompagnement pour un petit nombre d'élèves. L'élève suivi par un tuteur n'est plus considéré à part des autres élèves. Le tuteur a donc maintenant un cadre légitime pour intervenir, l'établissement a toute latitude pour organiser l'accompagnement avec éventuellement le concours des tuteurs. Le rôle du tuteur rejoint en partie celui du professeur dans l'AP.

Les différents axes de la conférence :

- L'accompagnement personnalisé, un levier pour aider les élèves en difficultés.
- S'interroger sur l'élève (en difficulté) et non seulement sur les difficultés de l'élève.
- Qu'entend-on par « élève en difficulté » ? (trois conséquences pédagogiques)
- Quelle démarche d'accompagnement ?
- L'accompagnement personnalisé dans les textes officiels.
- Les étapes de l'accompagnement.
- Les liens entre accompagnement personnalisé et dispositif P.A.P.I.E.S : des objectifs et des modalités qui se rejoignent.
- Le dispositif P.A.P.I.E.S a toute sa place dans le cadre, plus large, de l'Accompagnement personnalisé.
- Exemples de ressources pour mener des activités dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

Voir le diaporama de l'intervention sur le site de la prévention de l'illettrisme dans l'onglet ressources - conférences : <http://illettrisme.ac-lille.fr/ressources/conferences/conference-de-jean-christophe-planche/view>

Point 4 : Présentation des tests et de l'accompagnement pédagogique

L'objectif des tests est de mettre en évidence les difficultés rencontrées par les élèves. Il peut y avoir aussi d'autres obstacles à la compréhension, comme la mémoire, qui ne seront pas mis en évidence par ces évaluations.

Il faut surtout dédramatiser le caractère d'« évaluation diagnostique » de ces tests auprès des élèves. Leur usage en est libre et s'inscrit dans les choix pédagogiques du tuteur.

Cinq compétences ont été choisies pour élaborer les tests d'évaluation des élèves. Chacun d'eux propose des niveaux différents. Ce qui permet d'évaluer les progrès des élèves sur l'année.

- Test 1 : comprendre l'organisation d'un texte (repères spatio-temporels et logiques)
- Test 2 : maîtriser les accords pour comprendre le sens d'un texte
- Test 3 : identifier les référents des substituts lexicaux et pronominaux
- Test 4 : dégager l'essentiel d'un texte : (compréhension globale d'un texte)
- Test 5 : reconnaître le genre d'un texte et sa fonction pour adapter ses stratégies de lecture

Un accompagnement pédagogique sera proposé sur le site pour chaque test d'évaluation.

Ces tests sont conçus pour valoriser les efforts des élèves et proposer des pistes de travail entre deux niveaux. Ils n'ont pas de caractère officiel, c'est un outil proposé aux tuteurs qui doit être mis à l'épreuve pour être perfectionné.

Nous attendons donc des retours sur la passation de ces tests et, si possible, des envois de photocopies de tests réalisés par les élèves pour nous permettre d'y travailler.

Remarque : La configuration idéale d'utilisation de ces tests serait de choisir une compétence, d'évaluer l'élève au niveau 1, de repérer les différents travaux d'aide mis en place à la suite de cette passation puis de faire passer à l'élève le niveau 2, de constater les progrès, et de passer ensuite au troisième niveau.

Point 5 : la formation des tuteurs pour l'année 2012/2013

Une journée de formation sera proposée aux tuteurs sous forme d'ateliers fin mars au lycée Henri Senez d'Hénin-Beaumont :

- atelier 1 : la motivation de l'élève lors de la prise en charge (quelle est la conduite à tenir ?)
- atelier 2 : la prise en charge des primo-arrivants (intervention possible du CASVNAV)
- atelier 3 : retour sur les premiers passages de tests (travail à partir de photocopies de tests passés par les élèves et ramenées ou envoyées par les tuteurs)

Annexe 1 : Bilan de l'évaluation de l'intervention des tuteurs auprès des jeunes (année 2011- 2012)

Nombre réponses analysées : 8

Nombre d'élèves suivis par les 8 tuteurs : 27

Nombre total d'heures pour les 27 élèves : 523

Remarque : 27 tuteurs ont suivis 63 élèves sur l'année 2011-2012, on peut donc estimer globalement à 780 le nombre d'heures d'intervention des tuteurs auprès des jeunes.

Bilan de l'observation du tuteur : l'évolution de l'attitude du jeune au fur et à mesure des rencontres

		Jamais (%)	Parfois ou après quelques séances (%)	Toujours (%)
Épanouissement	Fréquence de parole		30	70
	Parole construite		56	44
	Dynamisme de l'attitude	19	30	52
	Regard du jeune	11	30	59
Motivation	Assiduité		44	56
	Retard	59	37	4
	Concentration	11	48	41
	Intérêt	11	37	52
Autonomie	Apport du matériel	7	30	63
	Prévient en cas d'absence	37	15	48
Auto-évaluation	Évalue son travail	30	52	19
	Exprime ses besoins	33	37	30

D'après ce tableau, on constate que le jeune réalise des progrès grâce au travail avec le tuteur. Des nuances cependant : le jeune accompagné parle beaucoup, mais avec une parole parfois peu construite ; on constate qu'il est moyennement dynamique et assidu, que la concentration et l'intérêt restent parfois encore difficiles. Il commence à évaluer son travail mais exprime difficilement ses besoins. Il apporte son matériel de façon inégale.

Observation de l'équipe enseignante : l'évolution de l'attitude en classe (13 fiches renseignées)

		Jamais (%)	Parfois ou après quelques séances (%)	Toujours (%)
Participation en classe	Interventions orales		69	31
Devoirs	Fréquence du travail effectué		38	62
Travail écrit	Effort d'expression écrite		62	38
Intégration à la classe	Existence de relations avec les camarades		31	69

Ensemble des observations générales relevées par les tuteurs

En collège :

- Des élèves sont peu attentifs et se laissent facilement distraire, souvent ils ne se rendent pas compte de leurs difficultés.
- Certains semblent très sûrs d'eux alors qu'ils travaillent sans vraiment réfléchir et refusent d'admettre leurs erreurs.
- D'autres par contre sont plus motivés, toujours présents et pleins de bonne volonté ; ils fournissent beaucoup d'efforts malgré leurs difficultés de compréhension.

En lycée professionnel :

- Certains élèves sont conscients de leurs difficultés, font des efforts pour améliorer leurs résultats et y réussissent en prenant confiance en eux.
- Parfois, après beaucoup d'efforts (4 à 5 h d'aide par semaine), le tuteur n'a pas eu assez de temps pour surmonter les difficultés à l'écrit, mais l'élève est tout de même passé du niveau CAP à celui du bac Pro.
- Quelques élèves d'origine étrangère font preuve d'une grande curiosité et d'une bonne intelligence quant aux exercices et aux textes proposés (utilisation d'une méthode d'apprentissage du Français Langue Étrangère avec enregistrements de textes de conversation courante puis exploitation de textes avec exercices de lecture). Un jeune d'origine afghane très demandeur a travaillé pour améliorer son français parlé et écrit et a réalisé ainsi d'énormes progrès de compréhension. En revanche un jeune ayant accumulé de gros retards dans sa formation (chez lui on ne parle pas le français) a eu des difficultés par manque de pratique de lecture et de maîtrise du lexique.
- Pour aider les élèves dyslexiques, un travail d'adaptation par l'écriture et la lecture a été réalisé (décomposition syllabique et relecture décomposée). Il est à noter toutefois une irrégularité de l'attention et de la motivation mais, avec des encouragements et des répétitions, des progrès sont constatés.